

Au CIAS Marciac Plaisance



Au CIAS Marciac Plaisance

La formation : une priorité

Parce que la volonté portée par les élus et les équipes du CIAS Marciac-Plaisance est l'amélioration constante du service pour assurer le bien-être de ses usagers 365 jours par an, les trente auxiliaires de vie du SAAD (Service d'aide et d'accompagnement à Domicile) ont pu suivre, au cours des derniers mois, des formations adaptées à leur métier.

Pour certaines, nouvellement recrutées, il s'agissait d'acquérir les gestes et postures, propres à ce métier ; pour d'autres, déjà aguerries, ces formations ont été de simples remises à niveau dans des domaines aussi variés que :

- La professionnalisation au métier d'aide à domicile.
- Les soins d'hygiène et de bien-être auprès des personnes en perte d'autonomie.
- L'accompagnement des personnes souffrant de maladies neuro-dégénératives (Alzheimer-Parkinson et apparentées).
- L'utilisation de matériels paramédicaux (lit médicalisé, verticalisateur, lève-personne et autres aides techniques), présentée par des techniciens de la société MédicAdour d'Aire-sur-l'Adour.

Dans tous les cas, ces formations ont permis de conforter les auxiliaires de vie du CIAS Marciac-Plaisance dans la pratique de leur métier, plus que jamais indispensable au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées vivant sur le territoire de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers.

Favoriser la formation de ses collaboratrices est pour le CIAS Marciac-Plaisance une priorité. C'est surtout une nécessité pour accompagner toujours plus efficacement les personnes fragilisées, dans les gestes du quotidien.



Capture d'écran (423).png



Capture d'écran (425).png